Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime et de la Souveraineté Alimentaire
Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Haouz
Marrakech

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والسيادة الغذائية
المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي الحوز
مراكـــش

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE ...12...../2026/ORH/SM/CSI

L'ORMVA du Haouz procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de **l'article 91 du décret n°2-22-431** relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Maintenance des solutions et logiciels informatiques : Renouvellement de la Licence d'utilisation du support technique éditeur associé aux licences perpétuelles de la solution de sauvegarde Veeam.

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	Garanties exigées
1	**Licence d'utilisation du support technique éditeur associé à la licence perpétuelle de l'ORMVAH couvrant six (6) sockets de la solution de sauvegarde Veeam.**	Renouvellement du support technique éditeur associé à la licence perpétuelle de l'ORMVAH couvrant six (6) sockets de la solution de sauvegarde Veeam Data Platform Essentials Enterprise Plus, **Caractéristiques des licences existantes :** -Solutions concernées : Veeam Backup & Réplication et Veeam ONE ; -Type de licences : Licences perpétuelles ; -Nombre de sockets couverts : Six (6) sockets -Niveau de support éditeur : Assistance de base ; **Le support doit couvrir, pendant toute la période concernée :** -L'accès à l'assistance technique de l'éditeur pour les solutions concernées ; -L'accès aux correctifs, aux mises à jour et aux correctifs de sécurité ; -L'accès aux nouvelles versions des logiciels couvertes par les droits de support applicables **Certificat de licence en indiquent l'ORMVA du Haouz comme client final ou équivalent.** - **Durée de renouvellement du support: 2ans**	Forfait	01	-Constitué et déposé au niveau de la Cellule d'Approvisionnement et des Marches de l'ORMVAH, un Cautionnement d'un montant **de deux mille (2000,00) DH** au plus tard : Le 17 NOV. 2026 à 16h30 **Voir l'article 03 des termes des références**

- **Lieu d'exécution :** Marrakech
- **Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation :** 15 jours
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents :** 19 NOV. 2026 à 10 h 00 min

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

13 La Directrice de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Haouz

Signé : HADRAOUI Samira

TERMES DES REFERENCES

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE2026/ORH/SM/CSI

OBJET

Maintenance des solutions et logiciels informatique : Renouvellement de la Licence d'utilisation du support technique éditeur associé aux licences perpétuelles de la solution de sauvegarde Veeam.

O.R.M.V.A du Haouz Marrakech C.S.I

Avenue Hassan II-BP 2411 Marrakech-Maroc
Tél :0524431409 E mail : ormvahaouz@gmail.com Fax :0524449793

الجيل الأخضر
GÉNÉRATION GREEN
2020 - 2030

ARTICLE 01 : OBJET DE L'AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE

Le présent avis d'achat sur du bon de commande bon de commande a pour objet : renouvellement de la Licence d'utilisation du support technique éditeur associé aux licences perpétuelles de la solution de sauvegarde Veeam de l'ORMVAH.

ARTICLE 02 : DISPOSITIONS JURIDIQUES

Le présent avis d'achat sera passé en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

ARTICLE 03 : CAUTIONNEMENT

Tout concurrent est tenu de fournir une caution provisoire d'un montant de **2000,00 DH (deux mille)**établie au nom de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Haouz (ORMVAH).

La caution provisoire doit être placés dans une enveloppe fermée, portant le numéro et l'objet du présent avis d'achat sur bon de commande, et **déposés à la Cellule des Approvisionnements et des Marchés, au plus tard à la date limite fixée**. 17 NOV. 2026

Seuls les concurrents ayant constitué et déposé seront invités à confirmer leurs offres sur le PMMP.À défaut de constitution et dépôt dudit cautionnement dans le délai imparti, le concurrent est considéré comme défaillant, son offre sera rejetée et le maître d'ouvrage procédera à l'envoi de la demande de confirmation de l'offre au concurrent classé immédiatement après lui par le PMMP.

Le cautionnement de tout candidat dont l'offre n'est pas retenue à la suite du jugement final, lui sera libéré après achèvement des travaux de la commission du bon de commande. Le cautionnement de l'entrepreneur qui aura obtenu le bon de commande sera libéré après l'exécution des prestations objet du bon de commande.

La caution peut être saisie dans les cas suivants :

- Si le concurrent refuse la lettre de confirmation qui lui est adressée via le portail ou ne l'accepte pas dans un délai de vingt-quatre (24) heures à compter de son envoi par le maître d'ouvrage.

- si le titulaire refuse d'accuser réception de notification du bon de commande qui lui a été notifiée dans le délai fixé à 2 jours.

– si le titulaire n'a pas réalisé les prestations objet du bon de commande.

ARTICLE 04 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Le titulaire devra fournir **Licence d'utilisation du support technique éditeur** associé aux licences perpétuelles de la solution de sauvegarde Veeam de l'ORMVAH.

O.R.M.V.A du Haouz Marrakech C.S.I

Avenue Hassan II-BP 2411 Marrakech-Maroc
Tél :0524431409 E mail : ormvahaouz@gmail.com Fax :0524449793

الجيل الأخضر
GÉNÉRATION GREEN
2020 - 2030

Caractéristiques des licences existantes :

- Solutions concernées : **Veeam Backup & Réplications et Veeam ONE ;**
- Type de licences : **Licences perpétuelles ;**
- Niveau de support éditeur : **Assistance de base ;**
- Durée du renouvellement du support : **Vingt-quatre (24) mois**

Le support doit couvrir, pendant toute la période concernée :

- -L'accès à l'assistance technique de l'éditeur pour les solutions concernées ;
- -L'accès aux correctifs, aux mises à jour et aux correctifs de sécurité ;
- -L'accès aux nouvelles versions des logiciels couvertes par les droits de support applicables.

Article 05 : Livrables

Le titulaire devra remettre :

- Les justificatifs d'activation des droits d'utilisation du support éditeur VEEAM ;
- La couverture de la totalité des **06 socket**s exigés ;

ARTICLE 06 : MODALITES DE REGLEMENT :

Pour l'ensemble des prestations, le prestataire sera rémunéré suivant le montant de son offre toutes taxes et charges comprises.

Ces règlements seront effectués sur présentation par le prestataire, aux services concernés de l'ORMVA du Haouz, des factures en 5 (Cinq) exemplaires.

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert au nom du Titulaire tel qu'il ressort de sa facture.

ORMVAH

13 La Directrice de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Haouz

Signé : HADRAOUI Samira

Avenue Hassan II-BP 2411 Marrakech-Maroc
Tél :0524431409 E mail : ormvahaouz@gmail.com Fax :0524449793

الجيل الأخضر
GÉNÉRATION GREEN
2020 - 2030